

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE, ROUTE 167,
DU LAC DU MILIEU À LA RIVIÈRE DU CRAN,
CANTON QUESNEL, OCTOBRE 1991**

Robert Bilodeau
Archéologue consultant

Avril 1992

CANQ
TR
GE
CA
179

971498

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

REÇU
CENTRE DE DOCUMENTATION
29 MAR 1999
TRANSPORTS QUÉBEC

**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE, ROUTE 167,
DU LAC DU MILIEU À LA RIVIÈRE DU CRAN,
CANTON QUESNEL, OCTOBRE 1991**

Robert Bilodeau
Archéologue consultant

Avril 1992

CANQ
TR
GE
CA
179

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES PARTICIPANTS

INTRODUCTION

.....page 1

1. LE CADRE ENVIRONNEMENTAL DE L'OCCUPATION HUMAINE DU BASSIN DE LA RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

- 1.1 Géologie.....page 2
- 1.2 Configuration physiographique.....page 2
- 1.3 Hydrographiepage 3
- 1.3.1 Axes de circulation fluvialepage 3
- 1.4 Événements post-glaciaires.....page 3
- 1.5 Couvert végétal actuel.....page 4

2. L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE DU BASSIN DE LA RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

- 2.1 Période préhistoriquepage 5
- 2.1.1 Le paléoindien récent.....page 6
- 2.1.2 L'archaïque.....page 6
- 2.1.3 Le sylvicole.....page 7
- 2.2 La période historiquepage 7

3. L'OCCUPATION EURO-CANADIENNE DU BASSIN DE LA RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

.....page 12

4. MÉTHODE

- 4.1 Inspection visuelle.....page 18
- 4.2 Sondages archéologiquespage 18

5. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU TRONÇON DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 167

5.1	Le secteur d'inventaire 1.....	page 22
5.2	Le secteur d'inventaire 2.....	page 23
5.3	Le secteur d'inventaire 3.....	page 23
5.4	Le secteur d'inventaire 4.....	page 23
5.5	Le secteur d'inventaire 5.....	page 24
5.6	Le secteur d'inventaire 6.....	page 24
5.7	Le secteur d'inventaire 7.....	page 24
5.8	Le secteur d'inventaire 8.....	page 25
5.9	Le secteur d'inventaire 9.....	page 25
5.10	Le secteur d'inventaire 10.....	page 25

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

.....page 32

OUVRAGES CONSULTÉS

.....page 33

PLAN

.....page 37

LISTE DES FIGURES

- Figure 1** Localisation des sites archéologiques connus dans un rayon de 20 km des secteurs d'inventaire, carte topographique 1: 50 000 , 32A/15.
- Figure 2** Evolution des cantons de l'Ashuapmushuan en 1880 et en 1961
- Figure 3** Les concessions pour l'exploration forestière sur les terres de la Couronne en 1875
- Figure 4** Localisation du tronçon du réaménagement de la route 167 (Carte topographique 32A 15-200-0101; échelle 1: 20 000, 1977).
- Figure 5** Localisation du tronçon du réaménagement de la route 167 (Photographie aérienne, Q82812-141, échelle 1:15 000); l'extrémité nord-ouest recoupant la rivière du Cran n'apparaît pas sur cette photographie; on remarque le déboisement de la nouvelle emprise qui était déjà effectué en 1982.
- Figure 6** Vue générale vers le nord, secteur d'inventaire 1, prise du kilomètre 7+040
- Figure 7** Vue générale vers le nord, secteur d'inventaire 1, prise du kilomètre 7+280
- Figure 8** Amoncellement de déchets ligneux, secteur d'inventaire 1, (à environ 10 m au sud du centre-ligne au kilomètre 7+270)
- Figure 9** Vue générale vers le sud du secteur d'inventaire 2 prise du kilomètre 7+570
- Figure 10** Stratigraphie naturelle rencontrée: podzol (Photographie effectuée dans le secteur d'inventaire 2 près du kilomètre 7+660)

- Figure 11** Vue générale vers le sud du secteur d'inventaire 3 prise du chemin de fer du CN (kilomètre 7+740)
- Figure 12** Vue générale vers le nord du secteur d'inventaire 5 prise du kilomètre 7+820; correspond à la limite nord de la sablière
- Figure 13** Vue générale du secteur d'inventaire 6 vers le nord prise du kilomètre 8+220
- Figure 14** Vue vers l'est de l'aire décapée (17 par 17 mètres), secteur d'inventaire 6, kilomètre 8+300
- Figure 15** Vue générale vers le sud à partir du début du secteur d'inventaire 9
- Figure 16** Vue générale vers le sud du secteur d'inventaire 9 à partir du kilomètre 8+460; à l'arrière-plan, on aperçoit la pente qui correspond au secteur d'inventaire 7
- Figure 17** Vue vers l'est, secteur d'inventaire 10, au kilomètre 8+960; la route actuelle a entaillé un affleurement rocheux

LISTE DES PARTICIPANTS

Robert Bilodeau	Archéologue chargé de projet (Terrain, analyse et rédaction)
Pierre Ratio	Assistant-archéologue
Jocelyn Dubois	Technicien de terrain
François Bélanger	Cartographe
Francine Deschesnes	Secrétariat
Benoit Bilodeau	Mise en page
Esther Laforte	Archéologue chargée de projet (Ministère des Transports du Québec)

INTRODUCTION

Dans le cadre des études d'impacts sur l'environnement relativement au réaménagement d'un tronçon de la route 167, entre le lac du Milieu et la rivière du Cran, dans le canton Quesnel à environ vingt kilomètres au nord-ouest de Notre-Dame de la Doré, le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec nous confiait le mandat d'effectuer un inventaire archéologique dans les secteurs retenus à l'intérieur des limites d'emprise (largeur moyenne de 30 mètres) du projet de construction.

L'inventaire archéologique avait pour objectif la recherche, l'identification, la localisation, la délimitation et l'évaluation des sites archéologiques dont l'intégrité contextuelle pourrait être menacée par les travaux d'aménagement du projet routier. Celui-ci consiste en un réaménagement d'un tronçon de la route 167 situé à l'intérieur d'une nouvelle emprise du côté nord de l'actuelle route. Les travaux visent la correction d'une courbe ainsi que l'ajout d'une voie lente.

L'inventaire archéologique a été effectué sur dix (10) secteurs préalablement délimités par les archéologues du ministère des Transports et se distribuant sur 2,15 km des 3,30 km du projet de construction.

Le chapitre 1 aborde sommairement les composantes du cadre environnemental qui ont influencé diachroniquement l'établissement de groupes humains dans la vallée de l'Ashuapmushuan. Une brève synthèse de l'occupation amérindienne et euro-canadienne figure aux chapitres 2 et 3. La méthode de l'inventaire et les résultats de l'inventaire archéologique sont abordés respectivement aux chapitres 4 et 5. Les recommandations figurent au chapitre 6.

1. LE CADRE ENVIRONNEMENTAL DE L'OCCUPATION HUMAINE DU BASSIN DE LA RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

Afin de mieux saisir les modalités de l'établissement de groupes humains sur le territoire du bassin de la rivière Ashuapmushuan pendant la préhistoire, les principales variables environnementales seront abordées. Ces données permettent une compréhension théorique des conditions d'habitabilité du territoire tout en fournissant un cadre de référence géo-chronologique.

1.1 Géologie

La vallée de la rivière Ashuapmushuan s'insère dans les formations précambriennes du Bouclier canadien appartenant à la province tectonique de Grenville. Celle-ci occupe toute la bordure nord du fleuve Saint-Laurent, de l'Outaouais au Labrador.

Les couches géologiques de la province de Grenville ont subi un métamorphisme marqué et on y décèle de grands complexes d'anorthosites. On y retrouve également des métasédiments (quartzites, calcaires cristallins, amphibolites et paragneiss), des métavolcaniques, des roches ignées (anorthosites, granites, diorites, syénites, gabbros), des orthogneiss ainsi que d'innombrables masses de pegmatites (Landry et Mercier, 1983:393). Ce substrat rocheux conditionne la topographie du territoire.

L'état actuel des connaissances en archéologie régionale ne permet toutefois pas de documenter l'utilisation des ressources lithiques par les différents groupes amérindiens ayant occupé la vallée de l'Ashuapmushuan.

1.2 Configuration physiographique

L'intérieur du bassin de la rivière Ashuapmushuan est caractérisé par deux unités physiographiques: les basses terres du lac Saint-Jean et les hautes terres du Bouclier canadien. Le contact entre les basses terres et les zones élevées s'effectue, au moins partiellement, par des ruptures de pente, des escarpements qui sont d'allure quasi rectiligne. L'une de ces failles [Nord-ouest / Sud-est] part de la rivière Ashuapmushuan jusqu'à la baie HaHa, au sud du lac Saint-Jean et du lac Kénogami (Blanchard, 1935:11).

Les secteurs d'inventaire archéologique du réaménagement de la route 167 se situent dans les hautes terres du Bouclier canadien.

La vallée de la rivière Ashuapmushuan, jusqu'à sa confluence avec la rivière du Chef, s'avère relativement étroite et est bordée par des versants escarpés recouverts partiellement.

ment de till. Plus au nord, on observe un élargissement de la vallée dont les limites deviennent plus confuses. Le fond de la vallée est relativement plat et est surtout recouvert de matériaux glaciaires (till, sable et gravier fluvioglaciaire et sable proglaciaire) (Arkéos,1987:12).

1.3 Hydrographie

La rivière Ashuapmushuan draine les eaux d'un bassin versant d'environ 16 000 km² se déversant dans le lac Saint-Jean. Sa source origine du lac Ashuapmushuan situé à environ 120 km au nord-ouest de son embouchure. Deux affluents majeurs alimentent l'Ashuapmushuan: les rivières du Chef et Nestaocano qui prennent leur source au nord près du lac Albanel. Plusieurs affluent de moindre importance, incluant la rivière du Cran, contribuent au débit de la rivière Ashuapmushuan.

1.3.1 Axes de circulation fluviale

La rivière Ashuapmushuan constituait un axe majeur de circulation entre Tadoussac et la baie James. Les Cris de la baie James, les Attikameks du Haut Saint-Maurice, les Takouamis des environs du lac Nicabau ainsi que d'autres groupes amérindiens l'utilisaient pour se rendre à la foire du lac Saint-Jean (Arkéos,1987:52-61).

Plusieurs sources ethno-historiques (Cité dans Laliberté et Labrèche,1987:175-199) indiquent que la rivière Ashuapmushuan permettait ainsi d'accéder à plusieurs endroits du territoire québécois: lac Mistassini, le Saint-Maurice et l'Outaouais/Abitibi.

1.4 Événements post-glaciaires

Les glaciers ont quitté la région entre 9 500 AA et 8 300 AA. Ils ont laissé des matériaux tels que le till de fond, le till d'ablation et des matériaux fluvi-glaciaires déposés en épandage et en eskers.

Les eaux marines pénétrèrent dans la cuvette du lac Saint-Jean via l'entaille du Saguenay. La submersion marine (Golfe de Laflamme) dura approximativement de 10 200 AA à 8 500 AA. Selon certains lambeaux de terrasses marines retrouvés dans la vallée de l'Ashuapmushuan, le niveau de la mer aurait atteint la cote altimétrique de 215 m. Le golfe de Laflamme s'avéra relativement stable comme en témoigne l'édification d'importants deltas à l'exutoire des rivières post-glaciaires.

Vers 8 300 AA, le territoire est déglacié et le golfe de Laflamme amorce sa récession. La partie inférieure du bassin versant est donc récemment exondée et les terres devaient s'avérer très humides. Il demeure probable qu'une pessière occupait les secteurs situés en périphérie de la limite maximale atteinte par les eaux marines. Vers 7 500 AA, cette

peSSIÈRE se serait étendue vers le nord et l'ensemble du territoire du bassin versant devient alors habitable.

Les conditions initiales d'habitabilité du territoire devaient toutefois être relativement difficiles principalement à cause de l'organisation incomplète du réseau hydrographique qui déterminait probablement un milieu humide presque généralisé.

1.5 Couvert végétal actuel

La section du bassin de l'Ashuapmushuan touchée par l'inventaire archéologique s'insère dans le domaine de la sapinière à bouleau blanc dont l'espèce dominante est représentée par le sapin baumier, accompagné du bouleau jaune et d'une faible quantité d'épinettes blanches. On observe occasionnellement des bétulaies pures. A l'intérieur de ce domaine, le sapin peut s'associer principalement à l'épinette noire pour former des groupements stables. Près des lacs et de certains ruisseaux, la peSSIÈRE à sphaignes peut dominer, l'aulne rugueux participe souvent à cette association et forme des arbustaies denses le long des ruisseaux.

2. L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE DU BASSIN DE LA RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

Ce chapitre présente une synthèse des connaissances archéologiques sur l'occupation amérindienne préhistorique et historique du territoire de la rivière Ashuapmushuan. Ces données permettront éventuellement d'identifier l'appartenance culturelle de vestiges archéologiques mis au jour lors de l'inventaire.

2.1 Période préhistorique

La séquence culturelle préhistorique du bassin de la rivière Ashuapmushuan dérive des résultats obtenus de nombreuses recherches archéologiques entreprises sporadiquement depuis plus de quarante ans par différents intervenants (Rogers et Bradley, 1953; Fortin, 1967; Simard et Brunette, 1977; Simard, 1979; Somcynsky, 1982; Laliberté, 1986; Laliberté et Labrèche, 1987).

Le découpage des périodes culturelles de cette occupation amérindienne en forêt boréale est tripartite et correspond au Paléo-indien récent, à l'Archaïque et au Sylvicole.

Selon l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (Ministère des Affaires culturelles), aucun site archéologique n'est actuellement connu à l'intérieur des limites de l'emprise des travaux de réaménagement de la route 167. Par contre, dans un rayon de 20 km, neuf sites archéologiques témoignant d'une occupation amérindienne préhistorique indéterminée (absence de matériel diagnostique et de datation absolue) sont répertoriés (Voir figure 1 et tableau 1).

Sept de ces sites (DeFd-1,2,3,4,7,8,9) sont localisés à environ 20 km au sud-est de la zone d'inventaire dans le secteur de la Grande chute à l'Ours et de la Petite chute à l'Ours. Le site DfFe-1 se situe à environ 8 km au nord-est de la zone d'inventaire sur la rive nord de la rivière Ashuapmushuan tandis que le site DeFf-1 est localisé sur le versant est de la rivière du Cran à environ 11 km à l'ouest de la zone d'inventaire.

Selon Arkéos (1987:34),

Il semble que les sites à superficie réduite, bien que se localisant dans tout le bassin de la rivière, soient nettement plus nombreux dans la portion inférieure et centrale du cours d'eau. Les sites plus étendus sont plutôt regroupés autour de lacs majeurs tels Ashuapmushuan et Nicabau.

2.1.1 Le paléoindien récent [8 000 (?) - 7 000 ans (?) AA]

Certaines régions de la forêt boréale canadienne ont été peuplées par des groupes amérindiens de la tradition Plano. Cette tradition est une manifestation tardive de la période paléoindienne. Le mode de subsistance des groupes humains était essentiellement basé sur l'exploitation de gros gibier.

À l'échelle régionale, aucun site n'est associé à cette tradition culturelle. Toutefois, certains indices de nature typologique (pointes de projectile lancéolées) suggèrent la présence de groupes Plano dans la région du lac Mistassini (Martijn, 1985). L'occupation du territoire pendant cette période culturelle demeure à être documentée archéologiquement.

2.1.2 L'Archaïque [8 000 - 400 ans AA]

Cette période marque l'implantation définitive de différents groupes humains sur le territoire du bassin de la rivière Ashuapmushuan. Une certaine stabilité écologique s'amorce après les bouleversements causés par le retrait des glaciers.

Les assemblages archéologiques retrouvés dans la région réfèrent à deux manifestations culturelles: l'Archaïque du Bouclier (7 000 - 400 ans AA) et l'Archaïque laurentien (8 000 - 3 000 ans AA). L'ensemble des groupes archaïques ignoraient l'horticulture et la technologie céramique.

L'économie de subsistance adoptée par les groupes amérindiens occupant la forêt boréale, essentiellement orientée sur la chasse et la pêche, impliquait des mouvements structurés vers l'acquisition des ressources alimentaires (nomadisme cyclique). Dans la région immédiate, certains sites attribués à l'Archaïque du Bouclier se retrouvent dans le secteur du lac Saint-Jean, au lac des Commissaires et à la Belle Rivière. D'autres sites se retrouvent davantage au nord (lacs Mistassini, Albanel, Kanaapscow et rivière Témiscamie).

L'Archaïque laurentien reflète une adaptation aux forêts de feuillus du Québec méridional et les sites, attribués à cette tradition culturelle, se retrouvent essentiellement en Outaouais, dans la région montréalaise, de Trois-Rivières, de Québec et en Estrie. Toutefois, un site (DdFb-4) localisé à l'embouchure de la rivière Ashuapmushuan, contenait des pointes de projectile lamokoides et Brewerton datées entre 3 000 et 5 000 ans AA. La présence de ce matériel diagnostique n'équivaut pas nécessairement à une occupation permanente du bassin de la rivière Ashuapmushuan par des groupes de l'Archaïque laurentien.

2.1.3 Le Sylvicole [3 000 - 400 ans AA]

Cette division réfère davantage aux changements majeurs qui se sont effectués dans les régions méridionales du Québec plutôt que dans la forêt boréale. L'acquisition de la technologie céramique et l'adoption de l'horticulture vont amener graduellement une sédentarisation et une augmentation démographique des groupes amérindiens. La période sylvicole est subdivisée en trois sous-périodes, chacune caractérisée par une production céramique particulière.

Les habitants de la forêt boréale n'ont pas utilisé la technologie céramique et n'ont pas pratiqué la culture de légumineuses comme support alimentaire. A l'échelle régionale, la période sylvicole représente peu de changements par rapport à la période précédente; il ne s'agit essentiellement que d'une distinction qui souligne la présence d'un nouvel élément marqueur dans les assemblages, la poterie.

L'obtention par les populations archaïques de traits technologiques (comme la poterie) serait le résultat de contacts avec d'autres populations différentes ou, dans certains cas, les vestiges nordiques de groupes plus méridionaux (Arkéos, 1987:26).

2.2 La période historique

Selon différentes sources historiques, les Kakouchaks (terme montagnais signifiant Pors-Epics) occupaient au 16^e - 17^e siècle un vaste territoire ceinturant le lac Saint-Jean et se prolongeant assez loin vers le nord jusqu'aux environs du lac Mistassini. Les Kakouchaks étaient membres de la famille linguistique montagnaise, elle-même sous-groupe de la grande famille algonquine. D'autres groupes amérindiens exploitaient les régions limitrophes: les Cris à l'ouest et les Attikameks au sud.

Le point d'attraction régional était le lac Piékougami (Saint-Jean) qui était un lieu de rassemblement et d'échange pour les différents groupes amérindiens venant du nord-ouest et du nord-est du lac (Guitard, 1984:13).

Selon Laliberté et Labrèche (1987), les Kakouchaks fréquentaient le lac Saint-Jean et ses tributaires pendant la majeure partie de l'année, en se limitant toutefois aux rives du lac et aux parties inférieures des rivières.

Au 17^e siècle, le père Dequen mentionne que des "petites nations" habitant l'intérieur des terres empruntaient les différents tributaires du lac Saint-Jean pour aller commercer avec les Kakouchaks.

La partie septentrionale du territoire était principalement habitée et exploitée par les Takouamis (habitants du lac Nicabau). Leur territoire très étendu comprenait les hautes

terres de l'Abitibi et de la Mauricie, les basses terres de la Baie James et du lac Mistassini.

Il faut mentionner que les Kakouchaks s'attribuèrent très tôt le rôle de pourvoyeurs en fourrures auprès des postes de traite européens (en particulier, celui de Tadoussac). Afin de conserver leur monopole sur la distribution des fourrures, les Kakouchaks tentaient de protéger le territoire du lac Saint-Jean et de ses régions septentrionales contre toute pénétration européenne, n'hésitant pas à décrire aux européens "*les chemins affreux et en leur racontant des histoires d'anthropophagie pour les effrayer* (Guitard, 1984:15)".

Pendant la seconde moitié du 17^e siècle, les raids iroquois et les épidémies de petite vérole furent responsables d'une baisse significative de la population montagnaise.

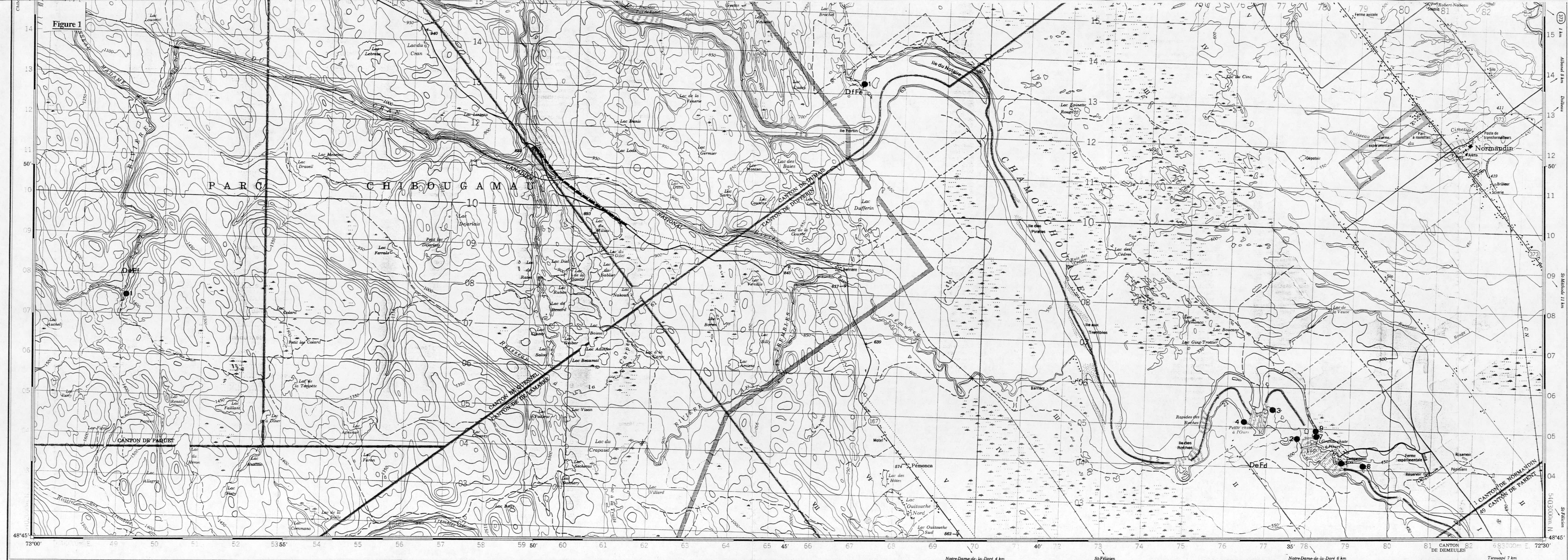
En 1672, le père Albanel mentionna la grande diminution de la population amérindienne du lac [Saint-Jean], qui néanmoins commençait à se refaire par des gens des "Nations étrangères" (Guitard, 1984:15).

Un recensement effectué en 1733 mentionnait un effectif d'environ 100 personnes (approximativement 14 familles) pour le lac Saint-Jean.

Tableau 1 Identification des sites archéologiques amérindiens localisés à proximité des secteurs d'inventaire.

CODE BORDEN	LOCALISATION INFORMELLE	APPARTENANCE CULTURELLE
DeFf-1	Versant est de la rivière du Cran	Préhistorique indéterminé
DfFe-1	Rive nord de la rivière Ashuapmushuan en face d'une petite île à l'ouest de l'île Penonca	Préhistorique indéterminé
DeFd-1	Rive nord de la rivière Ashuapmushuan, près de la Grande chute à l'Ours	Préhistorique indéterminé
DeFd-2	Rive sud de la rivière Ashuapmushuan, près de la Grande chute à l'Ours	Préhistorique indéterminé
DeFd-3	Rive sud de la rivière Ashuapmushuan, sur une pointe près de la Petite chute à l'Ours	Préhistorique indéterminé, - euro-canadien
DeFd-4	Rive sud de la rivière Ashuapmushuan près de la Petite chute à l'Ours	Préhistorique indéterminé
DeFd-7	Rive nord de la rivière Ashuapmushuan à la hauteur de la Grande chute à l'Ours	Préhistorique indéterminé
DeFd-8	Rive nord de la rivière Ashuapmushuan à la hauteur de la Grande chute à l'Ours	Préhistorique indéterminé, - euro-canadien
DeFd-9	Rive nord de la rivière Ashuapmushuan à la hauteur de la Grande chute à l'Ours	Préhistorique indéterminé

Source: Ministère des Affaires culturelles, Inventaire des sites archéologiques du Québec, 1991



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
 MINISTÈRE DES TRANSPORTS
 Service de l'environnement

RÉAMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE LA
 ROUTE 167
 CANTON QUESNEL, 1991

LOCALISATION DES SITES
 ARCHÉOLOGIQUES CONNUS À PROXIMITÉ
 DE L'AIRE D'INVENTAIRE

Source pour les sites archéologiques:
 Ministère des Affaires culturelles, I.S.A.Q.

Source cartographique:
 Normandin, 32 A/15. Édition 2
 Direction des levés et de la cartographie
 Ministère de l'Énergie, des Mines et des
 Ressources Canada, 1978
 Échelle 1:50 000

Dessin: François Bélanger, Mai 1992

Robert Bilodeau
 Archéologue consultant Mai 1992

Tableau 2 SÉQUENCE CHRONOLOGIQUE DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE DU BASSIN DE LA RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

CHRONOLOGIE	ÉPISODE CULTUREL	COMMENTAIRES
8000 AA* (?) - 7000 ans AA (?)	Paléoindien récent	Présence non identifiée dans la vallée de l'Ashuapmushuan
7000 AA - 400 ans AA	Archaïque du Bouclier	Implantation de groupes amérindiens nomades sur le territoire
8000 AA - 3000 ans AA	Archaïque laurentien	Les vestiges culturels associés à l'archaïque laurentien dont le territoire d'exploitation se situe dans le Québec méridional seraient plutôt attribuables à des échanges ou à une pénétration nordique de ces groupes.
3000 AA - 400 ans AA	Sylvicole	Apparition de la poterie dans les assemblages archéologiques; dans la forêt boréale, les traits technologiques (céramique) de cette période culturelle sont le résultat d'échanges et, dans certains cas, une extension nordique des groupes méridionaux.
400 ans AA	Période historique	Présence sur le territoire des Kakouchaks et des Takou-amis.

* AA : Signifie avant aujourd'hui, avant l'actuel [correspond à l'expression anglaise before present]; le point de référence constant est fixé par convention à 1950.

3. L'OCCUPATION EURO-CANADIENNE DU BASSIN DE LA RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

Le commerce des fourrures a attiré très tôt les Européens dans cette région du territoire québécois. La route des fourrures empruntait le tronçon rivière Saguenay / lac Saint-Jean / rivière Ashuapmushuan / lac Nicabau. Vers la fin du 16^e et le début du 17^e siècle, le lac Nicabau représentait un lieu de rencontre entre différents groupes amérindiens et s'insérait géographiquement dans un carrefour de voies commerciales où aboutissaient plusieurs axes de communication (Arkéos, 1987:62-63).

Les Kakouchaks furent jusque vers 1652 les intermédiaires entre les postes de traite européens et les groupes amérindiens exploitant les fourrures.

Par la suite, on assistera à l'implantation d'une chaîne de postes de traite se distribuant vers le nord le long des principales voies de navigations: Chicoutimi (1671), Métabetchouan (1676), Mistassini et Némiskau (1679). Le tronçon trop long entre Métabetchouan et Mistassini amena l'établissement d'un poste au lac Ashuapmushuan en 1688.

Ce dernier fut opérationnel jusqu'en 1851, puis fut abandonné trente ans. Sa réexploitation en 1881 devait toutefois s'avérer sporadique jusqu'en 1937.

Cette présence euro-canadienne ne se limita toutefois qu'à ces postes de traite et subissait sans cesse les fluctuations du marché des pelleteries. Elle ne constituait pas une occupation permanente du territoire de la vallée de l'Ashuapmushuan. Cette dernière fut davantage un axe de circulation vers le poste du lac Ashuapmushuan qu'un corridor naturel voué à l'établissement.

L'occupation euro-canadienne ne débute vraiment qu'avec l'exploitation forestière du territoire. La colonisation du lac Saint-Jean par des agriculteurs et des bûcherons démarra après 1830. Dans le bassin de la rivière Ashuapmushuan, l'agriculture s'étend jusqu'à Saint-Thomas Didyme au nord des chutes à l'Ours.

C'est dans le contexte de migration des activités forestières vers la périphérie du territoire québécois qu'il faut situer l'ouverture du Saguenay puis du lac Saint-Jean au peuplement et à la colonisation euro-canadienne jusqu'à la fin du 19^e siècle (Arkéos, 1987:69).

La colonisation du lac Saint-Jean s'est effectuée à partir des établissements de la rivière Saguenay. Un premier groupe s'implanta à Hébertville en 1851, puis le peuplement

s'est déployé graduellement selon un mouvement circulaire qui est monté par la rive Ouest avant de redescendre par la rive Est. Saint-Félicien fut occupé dès 1866.

De 1850 à 1920, les agriculteurs s'accaparent de presque tout le territoire cultivable de la plaine du lac Saint-Jean. Cette colonisation agricole s'est arrêtée le long de l'Ashuapmushuan à la zone de transition entre les basses terres et les hautes terres. Cette limite se trouve à l'ouest des villages de Saint-Thomas Didyme et de Pémonca (Figure 2).

Notre-Dame-de-la-Doré fut desservie par voie de mission de 1882 à 1904. Le territoire de cette paroisse comprend la partie nord-ouest de la paroisse de Saint-Félicien, dans le canton de Dufferin. Elle fut érigée en vertu du Code municipal en 1915. Sa population en 1925 était de 925 habitants (Magnan, 1925:112).

Les voies terrestres de circulation en amont de la Grande chute à l'Ours datent de 1880 sur la rive droite alors que sur la rive gauche, elles se situent entre 1932 et 1943.

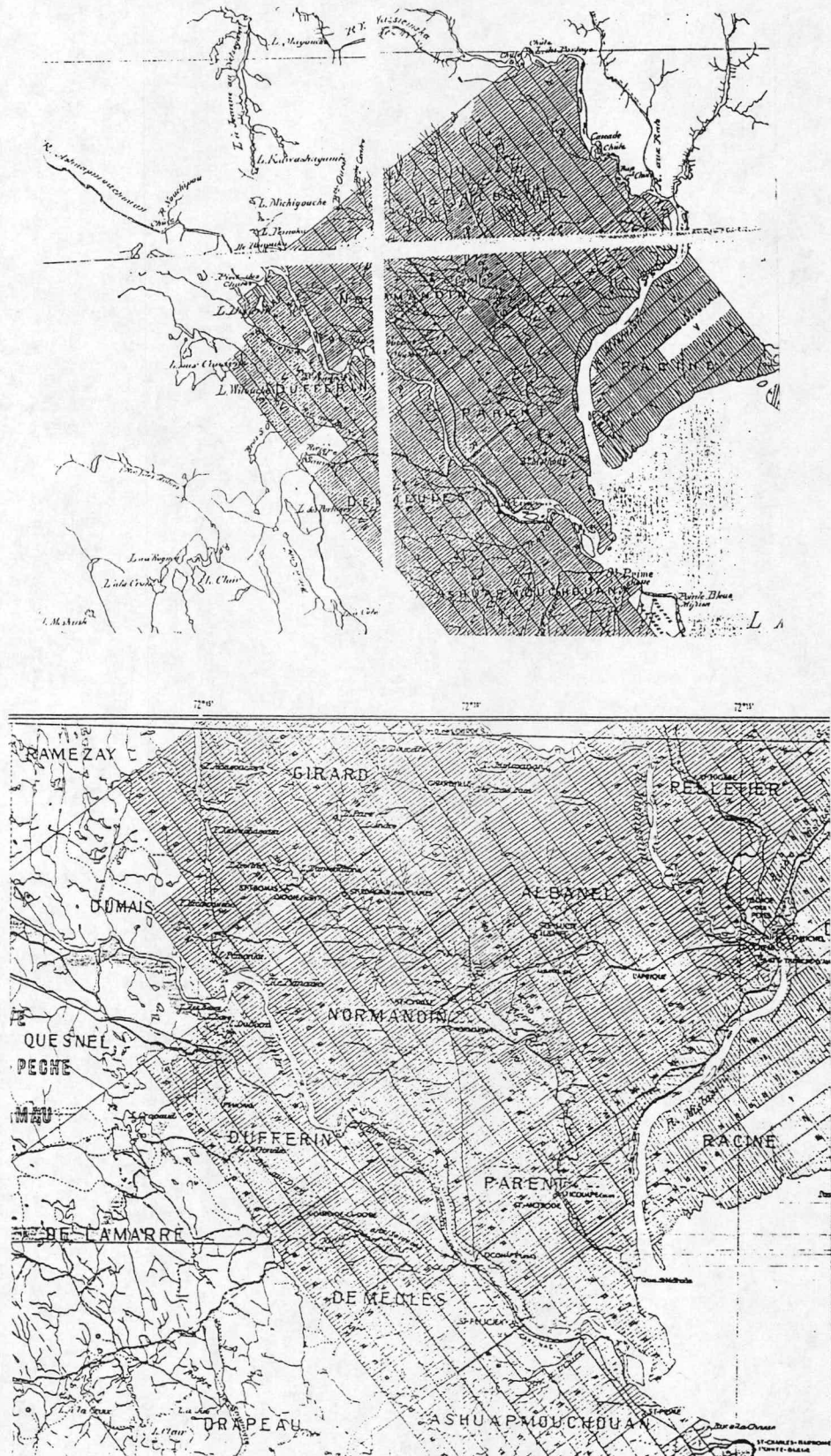
Même si l'exploitation forestière fut l'un des moteurs de la colonisation, il demeure impossible d'en présenter une synthèse complète pour le bassin de la rivière Ashuapmushuan. Les dates des premières concessions demeurent inconnues. Néanmoins, il semblerait que la partie située dans les hautes terres du Bouclier ait été peu exploitée avant 1900. L'absence de réseau de transport adéquat avant 1880 peut expliquer l'exploitation relativement tardive des ressources forestières de l'Ashuapmushuan et du bassin supérieur du lac Saint-Jean (Figure 3).

Certaines infrastructures associées à la coupe et au transport du bois en forêt ont été relevées lors de recherches archéologiques (DfFg-1, DhFk-6) ainsi que l'emplacement de moulins à scie portatifs (DhFk-3 et DeFf-1).

Tableau 3 SÉQUENCE CHRONOLOGIQUE DE L'OCCUPATION EURO-CANADIENNE DU BASSIN DE LA RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

CHRONOLOGIE	ÉVÉNEMENTS
17 ^e - 18 ^e siècle	Commerce des fourrures; établissement de postes de traite [lac Ashuapmushuan, 1688]; utilisation de la rivière Ashuapmushuan comme voie de transport vers les postes septentrionaux
1851	Peuplement de la plaine du lac Saint-Jean [Hébertville, 1851; Saint-Félicien, 1866]
Fin 19 ^e - début 20 ^e siècle	Exploitation forestière de la vallée de l'Ashuapmushuan
1915	Erection civile de la municipalité de la paroisse de Notre-dame-de-la-Doré
1933 - 1942	Implantation du réseau routier sur la rive gauche de l'Ashuapmushuan

Figure 2 Évolution des cantons de l'Ashuapmushuan en 1880 et en 1961



4. MÉTHODE

Dans le contexte du mandat du ministère des Transports du Québec, les objectifs de l'inventaire archéologique du réaménagement du tronçon de la route 167 s'articulaient autour des éléments suivants:

Recherche documentaire sur la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise du projet de construction;

Recherche documentaire sur l'occupation amérindienne (préhistorique et historique) et euro-canadienne du bassin de la rivière Ashuapmushuan;

Recherche documentaire visant la reconstitution paléogéographique régionale pertinente aux modalités de l'occupation humaine;

Réalisation de l'inventaire archéologique (inspection visuelle et excavation de sondages) à l'intérieur des secteurs d'inventaire déterminés par le Ministère afin de vérifier la présence éventuelle de sites archéologiques;

Le cas échéant, procéder à la localisation, la délimitation relative et l'évaluation du ou des sites archéologiques;

Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et/ou de mise en valeur des ressources archéologiques identifiées dans le corridor d'étude dont l'intégrité contextuelle pourrait être menacée par les travaux d'aménagement;

Produire le rapport qui intégrera les données documentaires et les données recueillies sur le terrain.

Le projet de réaménagement du tronçon de la route 167 débute au kilomètre 5+900 et prend fin au kilomètre 9+140. Il se situe approximativement à 20 kilomètres au nord-ouest de Notre-Dame-de-la-Doré dans la municipalité de Quesnel Canton. Le tronçon routier est borné au sud-est par le lac du Milieu et au nord-ouest par la rivière du Cran. Ce tronçon sera partiellement reconstruit à l'intérieur d'une nouvelle emprise située au nord de l'actuelle route 167 (Figures 4-5).

Les secteurs d'inventaire (N = 10) furent préalablement déterminés et localisés par les archéologues du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec:

Afin de s'assurer qu'aucun site archéologique ne sera détruit par les travaux de construction, une inspection visuelle est effectuée par le Service de l'environnement du Ministère sur l'ensemble du

projet avant le début des travaux. L'objectif de l'inspection visuelle est l'identification de tous les espaces où des sondages archéologiques sont praticables ainsi que l'évaluation du nombre et de la disposition des sondages. Cette évaluation permet l'élaboration du processus de travail à entreprendre lors de l'inventaire archéologique (Ministère des Transports du Québec, Service de l'environnement, 1991).

Ces secteurs totalisent linéairement 2,15 km et la largeur moyenne de l'emprise est de 30 mètres.

4.1 Inspection visuelle

Les surfaces comprises à l'intérieur de chaque secteur d'inventaire furent l'objet d'une inspection visuelle afin d'identifier éventuellement toute trace visible résultant d'activités humaines. Cette reconnaissance visuelle a également permis de mieux évaluer les particularités de l'environnement immédiat.

4.2 Sondages archéologiques

Le nombre, la localisation et la disposition des sondages correspondaient à une couverture systématique de la superficie de chaque secteur d'inventaire. A cet effet, le devis technique du Ministère indiquait le nombre de sondages à réaliser par secteur d'inventaire, l'intervalle de 15 mètres entre chaque sondage situés sur une même ligne, le nombre de lignes de sondages, l'écart entre les lignes de sondages et la disposition des sondages entre les lignes (décalage de 7,5 mètres des sondages d'une ligne à l'autre).

Tous les sondages archéologiques furent réalisés à la pelle et le contenu était soigneusement vérifié à la truelle. La dimension des sondages correspondait généralement à un carré dont les côtés mesuraient de 35 à 50 cm. La profondeur des sondages variait selon la nature des dépôts, le type de végétation et la stratigraphie naturelle.

Tous les sondages archéologiques furent remblayés conformément aux exigences du devis technique.

Si un sondage s'avérait positif, la superficie, l'importance et l'intégrité du site archéologique devaient être évaluées. La technique utilisée pour l'évaluation d'un site consiste à réaliser à la truelle d'autres sondages (50 X 50 cm) à environ cinq (5) mètres de chaque puits positif jusqu'à ce que tous les sondages périphériques soient négatifs. La position des objets devait être enregistrée et des photographies devaient être prises.

Un carnet de notes rempli par l'archéologue chargé de projet rassemblai toutes les informations pertinentes à la description et au déroulement des travaux. De plus, une couverture photographique des secteurs d'inventaire a été réalisée.

Figure 4 Localisation du tronçon du réaménagement de la route 167 (Carte topographique 32A 15-200-0101; échelle 1: 20 000, 1977).

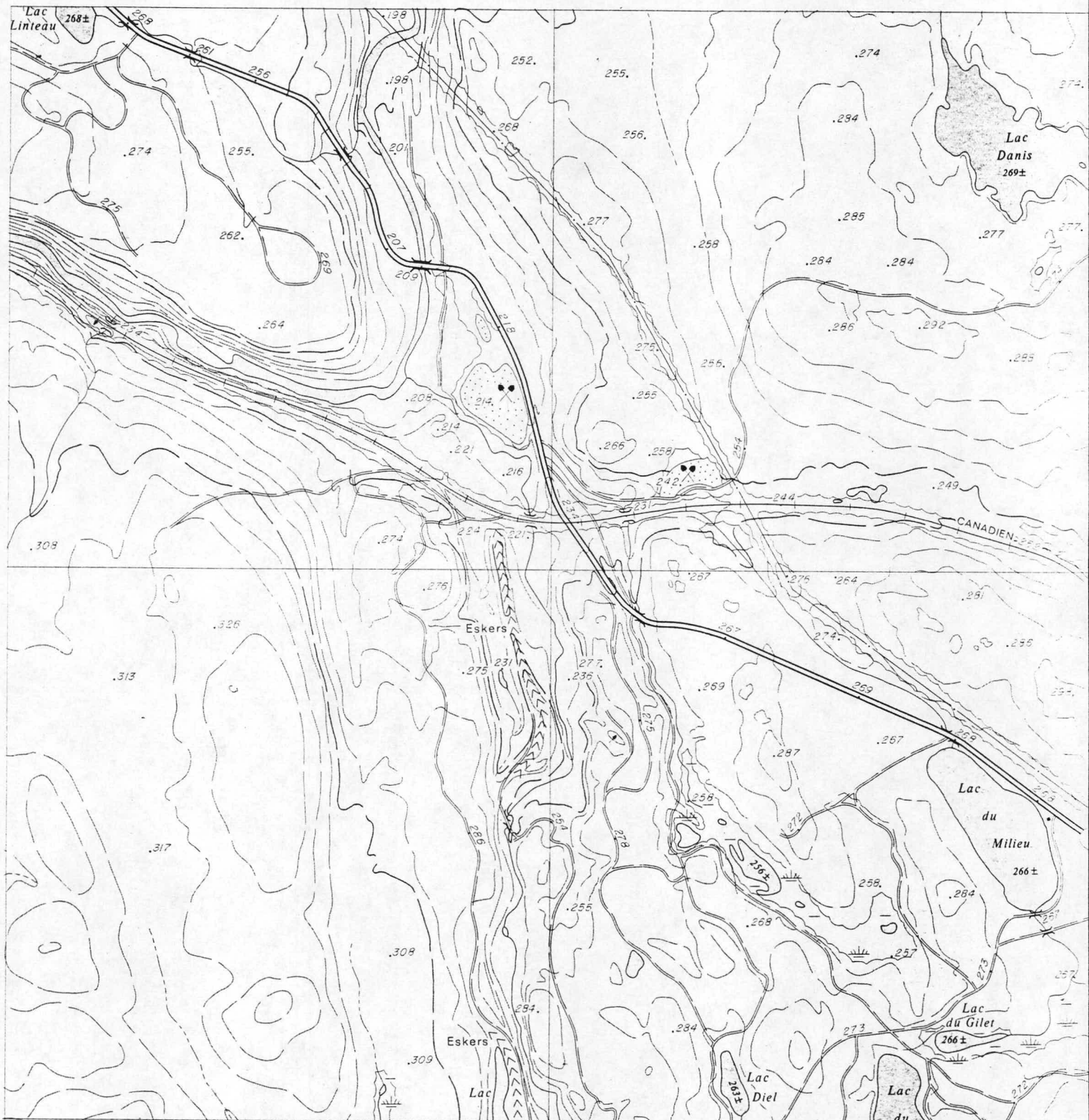


Figure 5 Localisation du tronçon du réaménagement de la route 167 (Photographie aérienne, Q82812-141, échelle 1:15 000); l'extrémité nord-ouest recoupant la rivière du Cran n'apparaît pas sur cette photographie; on remarque le déboisement de la nouvelle emprise qui était déjà effectué en 1982.



5. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU TRONÇON DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 167

L'inventaire archéologique à l'emplacement du projet de réaménagement de la route 167 fut effectué du 11 au 13 octobre 1991 inclusivement. Cette intervention a porté sur dix (10) secteurs d'inventaire. L'équipe sur le terrain était composée d'un archéologue assisté de deux techniciens. Ces secteurs figurent tous à l'intérieur des limites d'emprise des futurs travaux d'aménagement et prennent la forme d'un corridor large d'environ 30 mètres dont l'orientation est approximativement sud-est / nord-ouest, situé au nord de l'actuelle route 167.

La majeure partie du corridor d'intervention se situe à un niveau altitudinal supérieur à 260 m NMM* pour s'abaisser, vers la rivière du Cran (secteurs 7,8,9,10) à la cote de 205 m NMM. A l'exception de quelques secteurs, la topographie s'avère relativement inégale à cause de la présence d'affleurement rocheux. La rivière Ashuapmushuan est localisée à environ 4,5 km au nord des secteurs d'inventaire.

Dans les secteurs d'inventaire, les piquets d'arpentage indiquaient les limites de l'emprise des travaux et le kilométrage. L'emprise a été déboisée sur toute la largeur [sauf pour les secteurs 8,9,10 qui n'ont été déboisés qu'à l'emplacement de la ligne du centre].

On remarque quelques aménagements anthropiques se localisant dans le corridor d'inventaire: la voie ferrée du CN orientée nord/sud (secteur 3), une sablière (secteur 5) et un chemin secondaire en terre battue (secteur 6).

Il faut souligner que les dix secteurs d'inventaire s'insèrent tous dans la même unité physiographique, leur nombre correspond davantage à des impératifs de praticabilité de sondages plutôt qu'à une division de nature physiographique.

5.1 Secteur d'inventaire 1

Le début du secteur d'inventaire 1 correspondait au kilomètre 6+990 et se terminait au kilomètre 7+620 à l'intérieur des limites de la nouvelle emprise.

Ce secteur était caractérisé par la présence d'un affleurement rocheux dont la surface était couverte de lichens (Figures 6-7). La topographie était directement influencée par cet affleurement rocheux. La végétation était représentée principalement par des épinettes, des bouleaux, des bleuets, des peupliers, du thé du Labrador ainsi que par du lichen [ce couvert végétal est représentatif de l'ensemble des secteurs 1,2,3,4,5 et 6].

Le déboisement a été effectué il y a quelques années, comme semble attester la présence de mousse sur les troncs d'arbres. Plusieurs amas de déchets de bois (produits du déboisement) ont été remarqués à l'intérieur du secteur (Figure 8) de même que du bois calciné (élimination des déchets ligneux?).

Le sol était particulièrement marécageux sur plus de dix mètres entre le kilomètre 7+080 - 7+090 et, dans l'ensemble du secteur, s'avérait souvent saturé d'eau.

Les sondages archéologiques ont été effectués sur deux lignes de sondages distantes l'une de l'autre d'environ 15 mètres et étaient disposés en quinconce.

La séquence stratigraphique est formée d'un podzol: litière végétale, horizon , horizon (sable homogène brun rouille) et roche-mère. Il faut noter que la faible profondeur des sondages (20 à 30 cm) était causée par la présence de la roche-mère.

Au total, 80 sondages ont été pratiqués et tous s'avérèrent négatifs.

5.2 Secteur d'inventaire 2

Ce secteur (Figure 9) possédait les mêmes caractéristiques environnementales que le précédent et s'étendait du kilomètre 7+620 au kilomètre 7+660. Huit sondages archéologiques ont été disposés sur trois lignes distantes l'une de l'autre de 15 mètres. Ces sondages n'ont toutefois révélé aucun indice culturel. La stratigraphie était représentée par un podzol (Figure 10).

5.3 Secteur d'inventaire 3

Ce secteur délimité du kilomètre 7+660 au kilomètre 7+800 marque la fin de la présence de l'affleurement rocheux. L'espace situé entre les kilomètres 7+740 et 7+760 était occupé par le remblai associé au chemin de fer du CN (Figure 11). Un ruisseau de drainage était accolé à son flanc sud. De plus, la section située au nord du kilomètre 7+760 était caractérisée par un marécage et n'a pas été inventoriée.

Les sondages archéologiques ont été disposés sur quatre lignes et, compte-tenu des obstacles naturels (marécage) et anthropiques (remblai), seulement vingt-neuf ont pu être réalisés. Ils s'avérèrent tous négatifs. Le profil pédologique était caractérisé par un podzol.

5.4 Secteur d'inventaire 4

Ce secteur s'étendait du kilomètre 7+800 au kilomètre 7+860. La topographie de ce secteur était représentée par une pente relativement abrupte qui montait vers le sommet d'un plateau dont une partie de sa surface a été exploitée comme sablière. Un chemin secondaire se dirige à l'ouest vers la route 167 et se poursuit à l'intérieur vers l'est.

Seize sondages archéologiques ont été réalisés sur quatre lignes et aucun ne contenait du matériel archéologique. La stratigraphie était formée d'un podzol. La sablière a fait l'objet d'une inspection visuelle méticuleuse.

5.5 Secteur d'inventaire 5

Ce secteur débute dans la sablière au kilomètre 7+860 et se termine au kilomètre 7+900, c'est-à-dire sur le flanc nord de la sablière (Figure 12). Compte-tenu du caractère anthropique de ce secteur (surface d'une sablière qui se situe à une dizaine de mètres sous la surface naturelle du sol), seulement quatre sondages archéologiques ont été réalisés dans le sable et ils s'avèrent négatifs. La surface de ce secteur a également fait l'objet d'une inspection visuelle méticuleuse, aucun vestige archéologique n'a été observé.

5.6 Secteur d'inventaire 6

Ce secteur se déploie du kilomètre 7+900 au kilomètre 8+360. A l'exception de la section 7+900 - 7+920 qui se situe sur le versant nord de la sablière, l'ensemble du secteur est caractérisé par une topographie relativement horizontale (Figure 13).

Vers le kilomètre 8+180, un chemin secondaire large d'environ quatre mètres et au tracé sinueux se dirigeait vers l'est. On remarquait les traces de chenillettes sur sa surface. Deux aires décapées (absence totale de couvert végétal) se situaient de part et d'autre du centre-ligne au kilomètre 8+300 (Figure 14). Ces aires de forme carrée avaient des côtés d'environ neuf et dix-sept mètres. On apercevait nettement des traces de chenillettes, partant de la ligne de centre, se diriger vers ces aires. Ces aires seraient le résultat d'un décapage mécanique effectué probablement pendant le débroussaillage et le déboisement de l'emprise du futur tracé de la route 167.

Soixante-cinq sondages archéologiques ont été réalisés sur deux lignes et aucun ne contenait des indices culturels. La séquence stratigraphique est toujours un podzol et, quelquefois, on remarquait la présence de charbon de bois à la base de la litière végétale. La roche-mère se situait occasionnellement à moins de vingt centimètres sous la surface.

5.7 Secteur d'inventaire 7

Ce secteur s'étendait du kilomètre 8+360 au kilomètre 8+390. Il était situé sur une pente relativement abrupte. Six sondages archéologiques ont été réalisés sur trois lignes et tous s'avèrent négatifs. Le profil pédologique était représenté par un podzol.

5.8 Secteur d'inventaire 8

À partir de ce secteur, seul la ligne de centre était débroussaillée sur une largeur d'environ cinq mètres. Le couvert végétal était caractérisé par des petits arbres disposés de façon très dense. Ce secteur se déployait du kilomètre 8+390 jusqu'au kilomètre 8+600. Sa surface s'avérait relativement horizontale, mais le sol était souvent saturé d'eau.

Vingt-huit sondages archéologiques ont été réalisés sur deux lignes et ils furent tous négatifs. La stratigraphie était formée d'un podzol.

5.9 Secteur d'inventaire 9

La configuration de ce secteur est pratiquement similaire à la précédente (Figures 15-16). Ce secteur débutait au kilomètre 8+600 et se terminait au kilomètre 8+740. Vingt-huit sondages archéologiques ont été effectués sur trois lignes. Tous s'avérèrent négatifs. Le profil stratigraphique était illustré par un podzol.

5.10 Secteur d'inventaire 10

Ce secteur s'étendait du kilomètre 8+740 jusqu'au kilomètre 9+140 (Figure 17). La surface s'avérait inégale et plusieurs ruisseaux traversaient ce secteur. Le sol était souvent saturé d'eau.

Trente-huit sondages archéologiques ont été réalisés sur deux lignes. La stratigraphie était caractérisée par un podzol dont la litière végétale était relativement épaisse. Dans le sol, on notait la présence de pierres [gneiss] dont la taille modulaire était de 25 - 30 cm. Aucun indice culturel n'a été mis au jour.



Figure 6 Vue générale vers le nord, secteur d'inventaire 1, prise du kilomètre 7+040



Figure 7 Vue générale vers le nord, secteur d'inventaire 1, prise du kilomètre 7+280

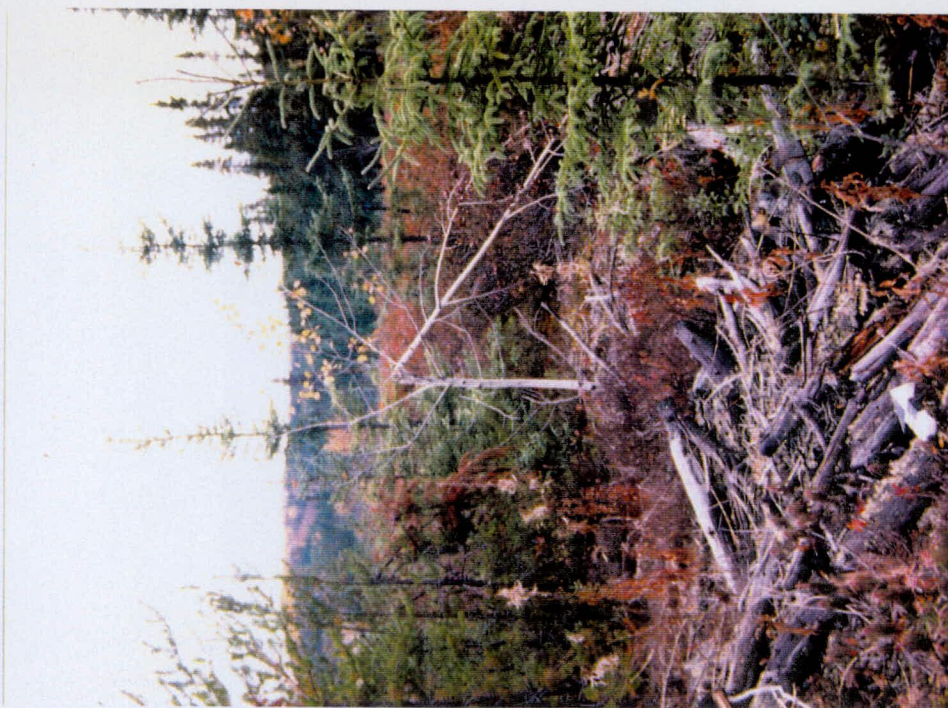


Figure 8 Amoncellement de déchets ligneux, secteur d'inventaire 1, (à environ 10 m au sud du centre-ligne au kilomètre 7+270)



Figure 9 Vue générale vers le sud du secteur d'inventaire 2 prise du kilomètre 7+570

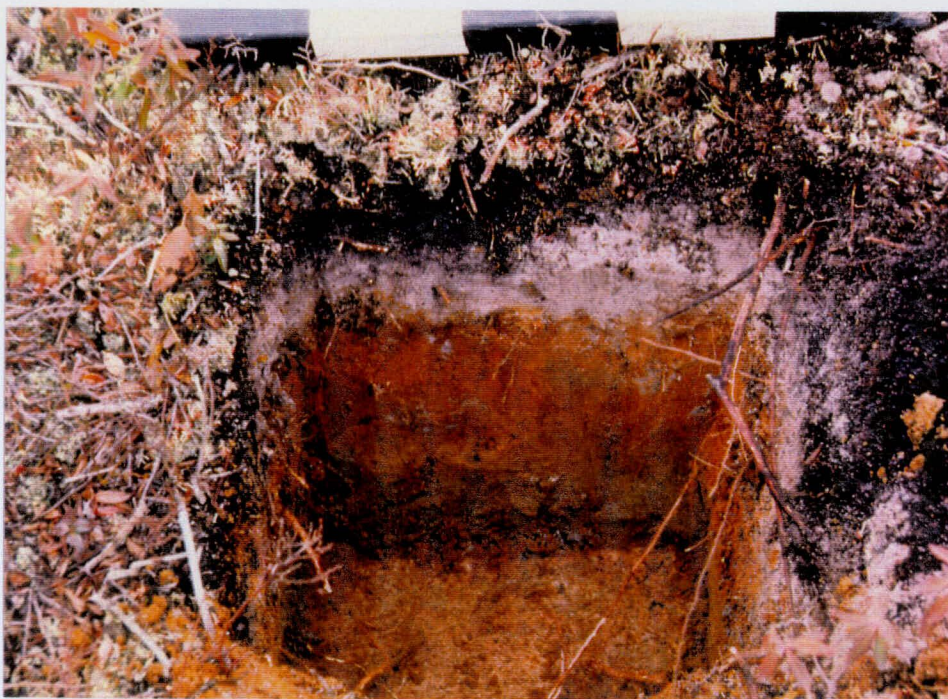


Figure 10 Stratigraphie naturelle rencontrée: podzol (Photographie effectuée dans le secteur d'inventaire 2 près du kilomètre 7+660)



Figure 11 Vue générale vers le sud du secteur d'inventaire 3 prise du chemin de fer du CN (kilomètre 7+740)



Figure 12 Vue générale vers le nord du secteur d'inventaire 5 prise du kilomètre 7+820; correspond à la limite nord de la sablière



Figure 13 Vue générale du secteur d'inventaire 6 vers le nord prise du kilomètre 8+220



Figure 14 Vue vers l'est de l'aire décapée (17 par 17 mètres), secteur d'inventaire 6, kilomètre 8+300



Figure 15 Vue générale vers le sud à partir du début du secteur d'inventaire 9



Figure 16 Vue générale vers le sud du secteur d'inventaire 9 à partir du kilomètre 8+460; à l'arrière-plan, on aperçoit la pente qui correspond au secteur d'inventaire 7



Figure 17 Vue vers l'est, secteur d'inventaire 10, au kilomètre 8+960; la route actuelle a entaillé un affleurement rocheux

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique du projet de réaménagement de la route 167, situé entre le lac du Milieu et la rivière du Cran dans le canton Quesnel a été réalisé en automne 1991. Il a permis de vérifier s'il y avait présence ou absence de sites archéologiques préhistoriques et historiques à l'intérieur du projet routier.

Outre une inspection visuelle sur chacun des dix secteurs d'inventaire, 302 sondages archéologiques furent effectués afin d'identifier d'éventuelles traces d'occupation humaine ancienne. Le devis technique du ministère prévoyait pour l'ensemble des secteurs d'inventaire un total de 327 sondages archéologiques. La différence est attribuable à certaines conditions particulières au terrain, qui empêchaient la réalisation des sondages [marécage, affleurement rocheux, sablière]. Malgré ces obstacles, la réalisation des sondages archéologiques sur le terrain a été conforme au devis technique.

Aucune trace d'une occupation humaine ancienne [amérindienne et/ou euro-canadienne] n'a été identifiée dans les sondages archéologiques effectués dans les dix secteurs d'inventaire.

Les résultats suggèrent l'absence de vestiges archéologiques significatifs associés à une occupation préhistorique et historique. Les travaux de construction prévus pour le réaménagement du tronçon de la route 167 ne devraient pas avoir d'impacts négatifs sur les ressources archéologiques.

Cependant, le personnel responsable du chantier de construction devra être informé de la possibilité de découvertes fortuites de vestiges d'occupation humaine ancienne enfouis qui pourraient être mis au jour lors des travaux d'excavation.

Toute identification de telles traces (fondations de pierre, fragments de poterie ou de vaisselle, métal, objets façonnés en pierre ou autres matériaux, etc.) devra être communiquée au Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec et les travaux à l'endroit de la découverte devront être immédiatement interrompus jusqu'à l'évaluation de l'importance de celle-ci.

OUVRAGES CONSULTÉS

- ARKEOS, 1987:** Etude de potentiel archéologique, aménagement de la rivière Ashuapmushuan. Hydro-Québec, Direction Environnement.
- BLANCHARD, R., 1935:** L'Est du Canada français "Province de Québec". Tome deuxième. Librairie Beauchemin, Montréal.
- FORTIN, J.H., 1967:** Sites du Lac-Saint-Jean, 1964-1967. Rapport inédit, ministère des Affaires culturelles du Québec.
- GUITARD, M., 1984:** Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan, Lac Saint-Jean. Ministère des Affaires culturelles du Québec, Dossier no 60.
- LALIBERTE, M., 1986:** Inventaire archéologique des berges de la rivière Ashuapmushuan, Lac Saint-Jean. Rapport inédit, Université du Québec à Chicoutimi et MAC (Direction régionale du Saguenay/Lac Saint-Jean.
- LALIBERTE, M. et Y. LABRECHE, 1987:** Inventaire archéologique du bassin de la rivière Ashuapmushuan, Lac Saint-Jean. Rapport inédit, Université du Québec à Chicoutimi.
- LANDRY, B. et M. MERCIER, 1983:** Notions de géologie. Modulo Editeur, Outremont.
- MAGNAN, H., 1925:** Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec. L'Imprimerie d'Arthabaska, Arthabaska.
- MARTIJN, C., 1985:** "Le Complexe Plano de Témiscamie est-il une illusion?", *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2): 161-164.
- ROGERS, E. et R.A. BRADLEY, 1953:** "An archaeological reconnaissance in south central Quebec", *American Antiquity* 19 (2): 138-144.

SIMARD, R., 1979:

Le poste de traite d'Ashuapmushuan. Dossiers de recherche. Etudes amérindiennes, Centre de recherche du Moyen Nord, Université du Québec à Chicoutimi.

**SIMARD, R. et
M. BRUNETTE, 1977:**

Reconnaissance archéologique au poste de traite d'Ashuapmushuan, 1977, DhFk-1. Etudes amérindiennes, centre de recherche du Moyen Nord, Université du Québec à Chicoutimi.

SOMCYNSKY, P., 1982:

Le poste de traite d'Ashuapmushuan DhFk-1 fouilles archéologiques de l'aire # 5. MAC, DOP, 51.

CARTES ANCIENNES

WALKER & MILES, 1875 The Standard Atlas of the Dominion of Canada. [Crown limber Land Office]; (Voir figure 2).

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, 1880 Carte régionale de la province de Québec. [région Trois-Rivières / Lac Saint-Jean]. Département des Terres de la Couronne [par J. Taché]; (Voir figure 3).

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, 1961 Carte régionale No. 3 [Lac Saint-Jean]. Ministère des Terres et Forêts, 3 mi = 1 po; (Voir figure 2).

CARTES TOPOGRAPHIQUES

- **GOUVERNEMENT DU CANADA, MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES, DIRECTION DES LEVES ET DE LA CARTOGRAPHIE, 1978**

Normandin, Comté de Lac St-Jean-Ouest, Québec; échelle 1: 50 000; 32 A/15, Edition 2.

- **GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTÈRE DES TERRES ET FORETS, 1977**

Lac du Milieu; échelle 1: 20 000; 32A 15-200-0101.

PHOTOGRAPHIE AERIENNE

- **GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES, PHOTOCARTOTHEQUE QUEBÉCOISE, 1991**

Ligne de vol Q81212

Numéro 141

Echelle 1 : 15 000

PLAN DE CONSTRUCTION

• **GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Plan No CH-85-20-0016; feuillets 3,4 et 5; échelle 1: 1 000

PLAN

Localisation des secteurs d'inventaire du réaménagement du tronçon de la route 167;
échelle 1:1 000 [Source: MTQ, CH-85-20-0016; feuillets 3, 4 et 5]

2 cartes pliées en pochette

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 257